



---

## Communiqué de presse

Contact presse : Geoffrey Bansard  
Téléphone : 02.35.03.47.04  
Email : [geoffrey.bansard@cram-normandie.fr](mailto:geoffrey.bansard@cram-normandie.fr)

Rouen, mardi 29 juin 2010

### **La CRAM de Normandie tient une permanence allocation amiante à Cherbourg**

*Afin d'informer d'éventuels demandeurs de l'allocation des travailleurs de l'amiante sur les démarches à effectuer, un spécialiste de cette législation sera présent à l'agence retraite de Cherbourg le mercredi 4 août prochain.*

La CRAM de Normandie organise une permanence pour permettre aux personnes intéressées de se renseigner sur l'allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante, dite « Allocation Amiante ».

Cette permanence se déroulera le

**Mercredi 7 juillet,**

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30,

**à l'agence retraite de Cherbourg.**

### **Des informations sur l'allocation amiante**

Un spécialiste de la CRAM de Normandie se tiendra à disposition du public afin d'apporter un éclairage sur les questions de législation particulièrement complexes dans ce domaine. Il présentera, notamment, les conditions d'attribution de l'allocation amiante, la méthode de calcul et les formalités à accomplir.

Cette permanence a reçu près de 220 personnes en 2009.

### **Agence retraite de Cherbourg**

41C, rue du Maréchal Foch

Tél : 0 821 10 60 60